

The background is a photograph of a cityscape, likely Lyon, France, showing a mix of residential buildings and industrial structures with tall chimneys in the distance. A large, semi-transparent white number '21' is superimposed on the right side of the image. Inside the '2', there is a small graphic of a blue flame or smoke rising from a chimney. The number '1' is solid yellow. The overall composition suggests a focus on urban development and sustainability.

21

A graphic illustration of a stylized house with a chimney, surrounded by trees and a small group of people walking. The house is white with a dark roof, and the trees are green. The people are small black silhouettes. The entire graphic is set against a light blue background with a white dashed line on the left side, resembling a film strip or a page from a book.

Vénissieux 2030 Humaine et Durable, Solidaire et Citoyenne

Orientations 2017-2022
Agenda 21

SOMMAIRE

page 3

Bilan Agenda 21

page 8

Enjeu n°1

Agir face au changement climatique

page 11

Enjeu n°2

Conforter les actions visant à l'épanouissement des êtres humains

page 14

Enjeu n°3

Préserver un environnement urbain de qualité

page 16

Enjeu n°4

Développer des actions de solidarité et d'unité sociale

page 19

Enjeu n°5

Promouvoir un développement suivant des modes de production et de consommation responsables

page 22

Plans d'actions



AGENDA 21 Septembre 2017

RÉDACTION Service Environnement - Direction Cadre de Vie

MISE EN PAGE Direction des Ressources en Communication

PHOTOGRAPHIES Yves Ricard sauf mentions

IMPRESSION Public Imprim 69200 Vénissieux

TIRAGE 4 000 exemplaires



ÉDITOS



Michèle Picard



Maire de Vénissieux,

Conseillère métropolitaine

Depuis 6 ans, la ville s'est engagée dans une démarche participative, au travers de son Agenda 21, pour faire de Vénissieux une ville humaine et durable, en couplant l'aspect environnemental au développement humain. Une

initiative reconnue nationalement par le Ministère de l'Écologie et du Développement durable pour la qualité des actions menées sur le territoire, et l'implication forte des citoyens.

L'Agenda 21 a été un formidable accélérateur de mobilisation de la ville, des habitants, associations et partenaires pour améliorer le cadre de vie des Vénissiens. Un travail, récompensé par l'obtention, en janvier 2017, du label européen Cit'ergie qui salue l'exemplarité des politiques menées en matière d'énergie et de climat. Vénissieux a ainsi rejoint les 23 communes labellisées Cit'ergie.

Je tiens à remercier tous ceux qui s'investissent dans cette démarche, dans un esprit de citoyenneté et de solidarité. Nos efforts ont produit des résultats très encourageants, prouvant, s'il en était besoin, que la commune est le bon niveau pour changer les comportements, en agissant au plus près des habitants. Il nous faut poursuivre et amplifier le mouvement pour que Vénissieux soit toujours plus humaine et durable, mais aussi citoyenne et solidaire, car nous avons toujours à cœur de répondre à l'urgence sociale. Les nouvelles orientations pour 2017-2022 du nouvel Agenda 21 portent cette ambition pour notre ville et ses habitants.



Pierre Alain Millet



Adjoint au Maire,

délégué au logement, aux énergies

et au développement durable

Conseiller métropolitain

Si la COP21 de Paris a été un succès médiatique, rien n'est gagné ! Les émissions de carbone actuelles ne permettent pas d'inverser le changement climatique. L'enjeu est mondial : un français émet deux fois moins de carbone qu'un allemand, trois fois moins qu'un américain ! Si la question de la production d'énergie est décisive, celle de son usage est tout aussi importante. Ce sont des sujets sur lesquels nous pouvons agir. Avec cet Agenda 21, nous confortons et proposons de nouveaux objectifs pour 2017-2022, pour mieux faire le lien entre l'enjeu environnemental et les urgences sociales. Car produire, consommer, se déplacer, chauffer, recycler, réparer est le fait d'êtres humains qui sont à la fois producteurs, consommateurs, usagers et citoyens.

Les contraintes budgétaires et l'affaiblissement des communes au profit des métropoles fragilisent ces efforts. Mais nous persistons ! La commune est un creuset indispensable à l'efficacité même de ces métropoles géantes, pour la place des citoyens, l'authenticité des actions et leur enracinement dans les modes de vie et les pratiques collectives.

Vénissieux 2030 humaine et durable, solidaire et citoyenne est notre réponse à la fracture sociale dont souffre notre ville, ses hommes et femmes.

Vénissieux 2030, Humaine et Durable 2011-2017

Un bilan, des perspectives



En 2011, lors du lancement de l'Agenda 21, la ville de Vénissieux s'est engagée à réaliser 107 actions articulées autour de 7 enjeux. Cet Agenda a fait l'objet d'une reconnaissance nationale en 2012, prolongée en 2015 et 2016.

Ce programme, issu d'un processus participatif, a été mis en œuvre pendant 6 ans.

48 actions sont terminées, 41 sont en cours et se poursuivent dans le temps.

Parmi les actions les plus significatives, le travail sur le réseau de chaleur a conduit à une évolution importante de la part des énergies renouvelables utilisées sur la ville.

De nombreuses actions concernant les déchets, les espaces verts, la mobilité ou l'énergie ont permis une amélioration conséquente du bilan Gaz à Effet de Serre de la ville.



Maintenir 20% de bio en restauration scolaire



Aménagements pour les transports en commun



Extension des lignes de Tram T4 et T6

Évaluation participative du 1^{er} agenda 21 de la ville

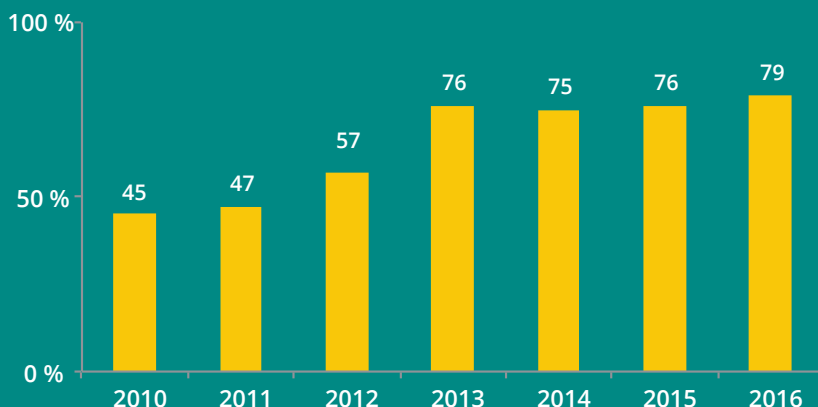


Janvier-septembre 2015

En 2015, une évaluation participative de l'Agenda 21 a été conduite, avec les membres du Conseil Citoyen du Développement Humain Durable. Elle a complété une évaluation stratégique menée par un bureau d'études. Créé en 2009 et renouvelé en 2014, ce conseil citoyen est une instance participative de la Ville sollicitée sur les sujets de développement durable. Il est composé de délégués de quartier, élus, agents, acteurs économiques et associatifs...

Quelques indicateurs...

Une évolution positive du tri



La part triée et revalorisée des déchets produits par la Ville

+ 75%

d'augmentation du tri et de la valorisation des déchets par la Ville en 6 ans



Une baisse des émissions des Gaz à Effet de Serre (GES) émis par l'activité des services de la Ville

Évolution entre 2010 et 2014 des émissions de GES



• **Sur le réseau de chaleur :**

- **60 %** (de 41 800 à 16 700 teqCO₂)

Abandon du CHV (Combustible Haute Viscosité), augmentation de la biomasse, hiver doux.

-24 %

d'émissions de GES de 2010 à 2015 sur le patrimoine et les services de la Ville.

• **Sur le patrimoine et les services de la Ville :**

Principales baisses :

Sobriété et développement des énergies renouvelables dans les bâtiments et l'éclairage public.



Énergie



Déplacements

Plan de Déplacement d'Administration, vélos à assistance électrique.

Les enseignements de l'évaluation participative

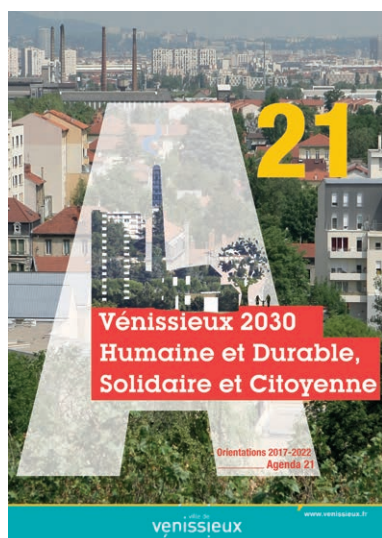
L'agenda 21 a été un outil efficace pour permettre une prise de conscience et structurer les objectifs de développement Humain Durable pour Vénissieux.

De plus, il a permis une évolution significative des pratiques de la collectivité vers l'intégration des questions de développement durable avec notamment la mise en place la démarche d'achats durables généralisée dans tous les services de la Ville en 2016.

Cependant, l'évaluation participative a mis en évidence la nécessité de mobiliser davantage l'ensemble des acteurs de la ville : partenaires, entreprises, commerces et en premier lieu les habitants dans leur diversité, des plus engagés dans les actions publiques à ceux qui sont davantage marqués par la fracture sociale.

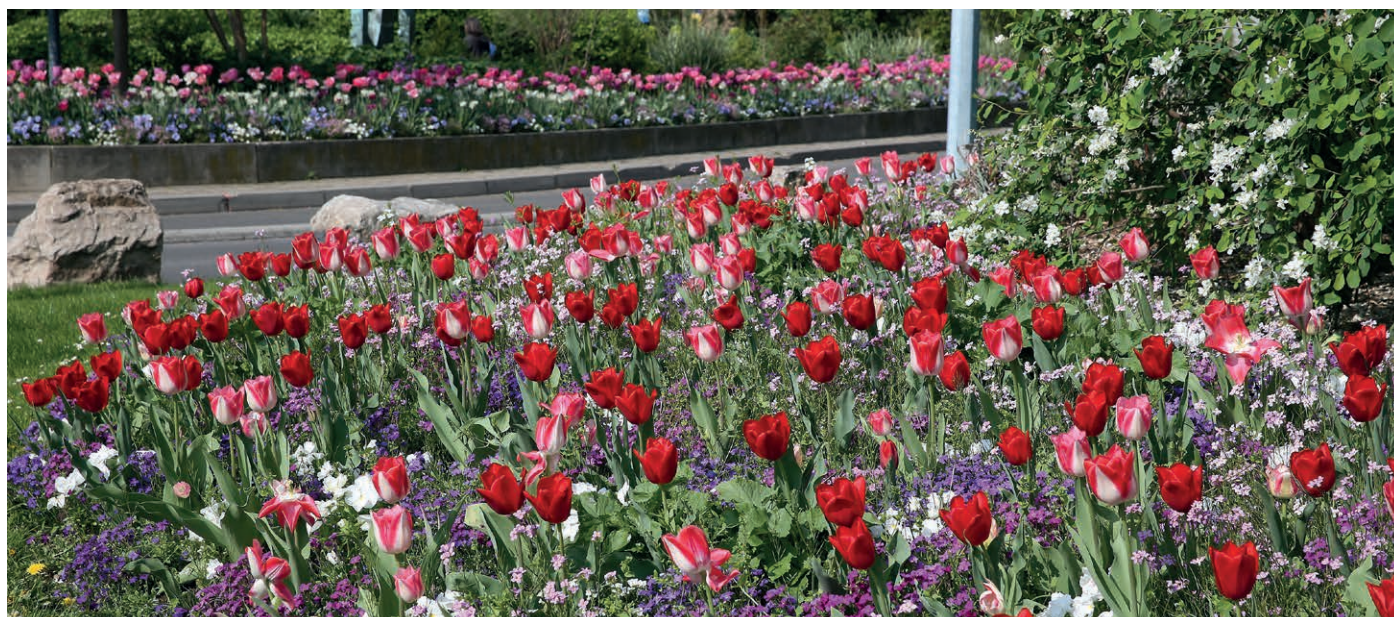


Logos des labels privilégiés lors des achats



De nouvelles orientations 2017-2022

Ce constat a conduit l'équipe municipale à adopter, pour la période 2017-2022, une nouvelle version de l'Agenda 21 comportant un nombre d'actions plus resserré marquant un engagement fort pour un développement humain et durable harmonieux, économe en ressources naturelles, et à forte dimension solidaire et citoyenne. L'enjeu de ce nouvel agenda est de donner une plus grande visibilité aux actions à caractère social et économique pour mieux inscrire les actions environnementales dans les urgences sociales.



Mise en œuvre et évaluation continue

Associer les acteurs de la ville



Le Développement Humain Durable est un objectif partagé et structurant des actions de la ville et de ses habitants. Cette démarche collective est pilotée la Direction du Cadre de Vie qui anime diverses instances de participation dans l'objectif d'initier et de mettre en œuvre les actions de l'Agenda 21.

Une gouvernance territoriale

Au niveau de la collectivité, un réseau de référents porte les actions des différentes directions. Un comité technique et un comité de pilotage se réunissent régulièrement pour évaluer et impulser les différentes actions de l'Agenda 21.

Au niveau des citoyens, les conseils de quartier et les éco-projets permettent aux habitants de s'approprier les actions, de faire des propositions et de contribuer à leur mise en œuvre.



Réunions régulières du réseau des référents développement humain durable dans les directions, depuis 2011



Un dispositif incitatif



Dans le cadre de l'Agenda 21, la Ville conforte et développe des outils d'incitation au développement durable et à la participation citoyenne :

Le Conseil Citoyen du Développement Humain Durable, instance de participation ouverte organise régulièrement des «forums du conseil citoyen», rencontres thématiques sur des sujets d'actualité.

Des appels à projets seront lancés à partir de 2017 sur des actions de l'Agenda 21 et favoriseront la mobilisation de tous les acteurs de la ville.

Le dispositif des Appels à éco-projets est maintenu pour soutenir les partenaires porteurs de projets. Une carte interactive à Vénissieux, outil de partage d'informations sur les initiatives locales de développement durable est mise en ligne sur le site Internet de la Ville.

13

conseils de quartiers constitués d'un président Conseiller Municipal et de délégués élus par les vénissiens pour trois ans.



Un partenariat institutionnel à développer

La ville a sollicité la Métropole de Lyon pour s'inscrire dans des démarches métropolitaines en lien avec les objectifs de l'Agenda 21. Nous souhaitons mobiliser davantage les partenaires institutionnels ou économiques du territoire pour conduire et réaliser les actions de l'Agenda 21 : Chambre régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, Entreprises, Éducation Nationale...



Concertation, échanges lors des conseils de quartier



Animation pédagogique



DES INDICATEURS DE SUIVI ANNUEL sur l'énergie, les déplacements, les déchets DANS UN RAPPORT

Développement durable, délibéré lors
du débat d'orientation budgétaire

- - 19% de consommation de chauffage entre 2010 et 2015
- 152 points noirs d'accessibilité résorbés en 6 ans
- 10% de véhicules « propres » dans la flotte de la ville
- 270 chantiers jeunes en 2016

90

indicateurs
suivis

Enjeu n°1 Agir face au changement climatique

Garantir le droit à une énergie propre, décarbonée et accessible



Les attendus de la loi de transition énergétique

La loi de transition énergétique pour la croissance verte a été adoptée le 17 août 2015. Elle fixe des objectifs de réduction par 4 des émissions de Gaz à Effet de Serre entre 1990 et 2050, de réduction de la consommation d'énergie de 50 % de 2012 à 2050 et d'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la production d'énergie à 32 % en 2030.

La part des énergies renouvelables dans notre consommation de chauffage est déjà passée de 6% en 2010 à 30 % en 2015, nous inscrivant ainsi pleinement dans un engagement pour une énergie décarbonée accessible.

Par ailleurs, la loi impose la mise en place d'un Plan Climat Territorial et la réalisation d'un bilan Gaz à Effet de Serre pour les collectivités territoriales.

Le Plan Climat Territorial de Vénissieux



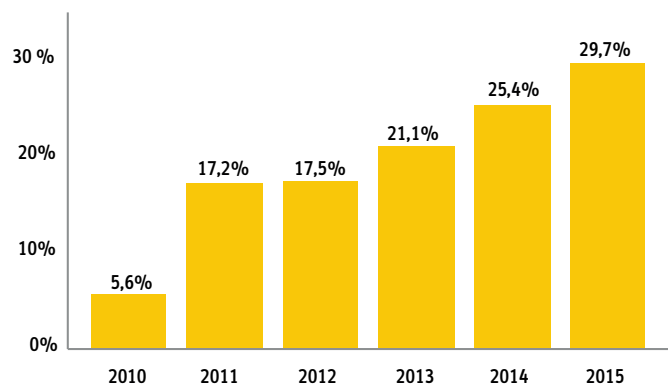
Remise du Label Cit'ergie lors des Assises de l'énergie. Bordeaux janvier 2017

Le Plan Climat Territorial constitue le volet Énergie de notre Agenda 21 et intègre de nombreuses actions sur la réduction des déchets, la mise en œuvre d'une politique d'achats durables, la mobilité, la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments, le développement des énergies renouvelables... Ces actions, initiées dès 2009, ont d'ailleurs permis à notre ville d'obtenir le label européen Cit'ergie en 2016 pour 4 ans.

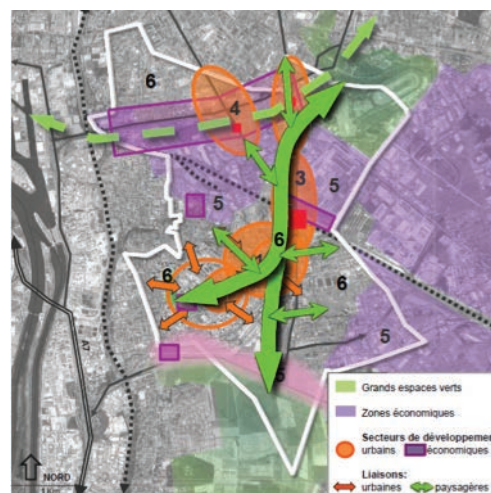


La transition énergétique nécessite un large débat public pour prioriser les objectifs et les moyens afin de garantir le droit à une énergie propre, décarbonée, efficace et accessible. C'est l'originalité de notre plan climat énergie : des actions au coût carbone évité pour continuer à promouvoir des tarifs énergétiques accessibles à tous.

Enfin, le Plan Climat développe un volet Adaptation permettant d'affirmer la volonté de notre collectivité de maintenir et de renforcer une trame verte dans le cadre du nouveau Plan Local de l'Urbanisme et de l'Habitat PLUH qui sera adopté par la Métropole de Lyon en 2018.



Évolution de la part des énergies renouvelables utilisée pour le chauffage du patrimoine municipal de 2010 à 2015



Trame verte à Vénissieux - projet PLU-H

+ 30%

de l'énergie utilisée pour le chauffage des bâtiments communaux est renouvelable.

Les actions de l'enjeu n° 1 :

Conforter un éco-management de la ville

Action n° 1 Poursuivre la formation des agents de la ville aux pratiques durables : formation des agents et intervenants dans les structures éducatives.

Action n° 2 Construire un plan de communication et d'animation spécifique au Plan Climat territorial : éco-responsabilité, communication sur l'exemplarité, objectif plan climat dans « la charte entreprise ».

Inciter aux déplacements doux

Action n° 3 Réaliser des aménagements pour la promotion des alternatives à la voiture thermique : zones 30, zones bleues, desserte transports en commun, usage du vélo, bornes de recharge électrique.

Action n° 4 Sensibilisation aux alternatives à la voiture individuelle, avec notamment :
l'organisation de la manifestation « Vénissieux Express », tous les deux ans : un grand jeu de piste urbain visant à promouvoir le patrimoine culturel, sportif et historique de Vénissieux. Le jeu s'adresse aux jeunes vénissiens âgés de 8 à 12 ans afin de favoriser l'accès à la citoyenneté tout en les sensibilisant aux différents modes de déplacement.

Action n° 5 Conduire des actions relatives au Plan de déplacement de l'Administration : réduire l'utilisation de la voiture individuelle sur les trajets domicile-travail et lors des déplacements professionnels, challenge mobilité, flotte de VAE, optimisation du parc auto.



Rodrigues Ogoubi

✓ **Président de l'association Janus France**

Cette association locale organise des actions d'animation et de sensibilisation : apprentissage, sorties encadrées, bourses aux vélos, ateliers d'autoréparation... pour le développement de l'usage du vélo à Vénissieux.

« Notre association promeut un usage raisonné de chaque mode de transport et souhaite positionner le vélo comme une solution de déplacement, à part entière, dans le panel des moyens de déplacement qui s'offrent aux citoyens. »



crédits photos CV

Augmenter l'efficacité énergétique

Action n° 6 Réduire la consommation énergétique des bâtiments de la ville : maîtrise de l'énergie, baisse des températures de consignes, valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie.

Action n° 7 Mettre en œuvre d'un plan d'actions pour l'Éclairage Public : passage aux leds, réduction de 30% du taux d'éclairage, extinction maîtrisée.

Sensibiliser aux économies d'énergie

Action n° 8 Organiser des actions de sensibilisation sur la réduction des consommations et la lutte contre le changement climatique : implication des usagers du chauffage urbain, défi Famille à Énergie Positive, mallettes Agence Locale de l'Énergie, chantiers durables et bonnes pratiques, relais plate-forme Ecorenov'.



Louisa khelifa

✓ **Participante défi Famille à énergie positive**

« Avant de participer au défi famille à énergie positive, je n'étais pas sensibilisée à la lutte contre le changement climatique et aux économies d'énergie. Surveiller ma consommation d'énergie et ne pas gaspiller sont devenus des automatismes... »



|| Action n° 9 Mobiliser et accompagner les petites entreprises, les industries et le tertiaire face au changement climatique

Augmenter la part des énergies renouvelables



Action n° 10 Promouvoir le développement des raccordements au réseau de chaleur de Vénissieux Valoriser le réseau de chauffage urbain auprès des promoteurs et propriétaires pour envisager un raccordement de leurs projets et immeubles existants au réseau de chaleur urbain, dans le cadre de l'extension du réseau prévu en 2017 et 2018 vers les secteurs Jules Guesde, Parilly et Puisoz.

Action n° 11 Soutenir et accompagner des projets de production d'énergie renouvelable sur le territoire : photovoltaïque en auto-consommation.

Action n°12 Développer les énergies renouvelables (EnR) sur le patrimoine de la ville



- Dans le cadre d'un changement de mode de production du chauffage, étudier et réaliser selon le cas un raccordement au réseau de chauffage ou une chaufferie bois...
 - Identifier et développer les projets de production photovoltaïque en autoconsommation.
- Deux projets sont d'ores et déjà lancés sur le cinéma Gérard Philipe et le Centre Technique Municipal pour lesquels les études de faisabilité concluent à la pertinence du projet. Les travaux ont prévus en 2018 et 2019.

Soutenir la rénovation thermique de l'habitat

Action n° 13 Encourager et relayer les dispositifs mis en place sur la rénovation thermique de l'habitat : plateforme écorénov', convention Agence Locale de l'Énergie...

Enjeu n°2 Conforter les actions visant à l'épanouissement des êtres humains

Répondre aux violences sociales par l'accès à l'éducation, la culture, le sport

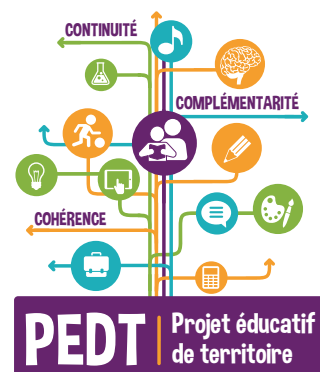
Favoriser l'épanouissement de tous les êtres humains, c'est au premier chef, lutter contre les inégalités et les mécanismes d'exclusion.

À ce titre, Vénissieux mène une politique volontariste sur le territoire, dans le cadre des dispositifs nationaux, mais aussi en développant des initiatives locales. Ainsi, Vénissieux est inscrite dans le contrat Politique de la Ville pour les quartiers Minguettes et Max Barel, et favorise dans tous les quartiers, l'accès aux politiques éducatives, culturelles, associatives en privilégiant des tarifs bas pour tous.



Un projet éducatif de territoire

Localement, la ville a mis en place son projet éducatif de territoire dans l'objectif d'accompagner l'enfant tout au long de la scolarité dans le temps scolaire et péri-scolaire. Ce projet éducatif, qui vise à lutter contre le décrochage scolaire, mais aussi à former des futurs citoyens éclairés et acteurs, s'inscrit au cœur des politiques éducatives, culturelles et sportives de la Ville.



Fête du sport et de la jeunesse

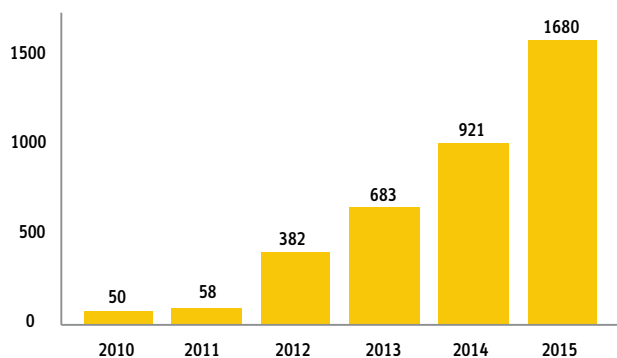
Sport et culture pour tous

La Ville s'efforce de réduire les inégalités d'accès aux activités sportives et culturelles. C'est le sens des initiatives visant à développer la pratique sportive féminine ou l'intégration des publics handicapés. C'est aussi le sens du développement des initiatives culturelles hors les murs.

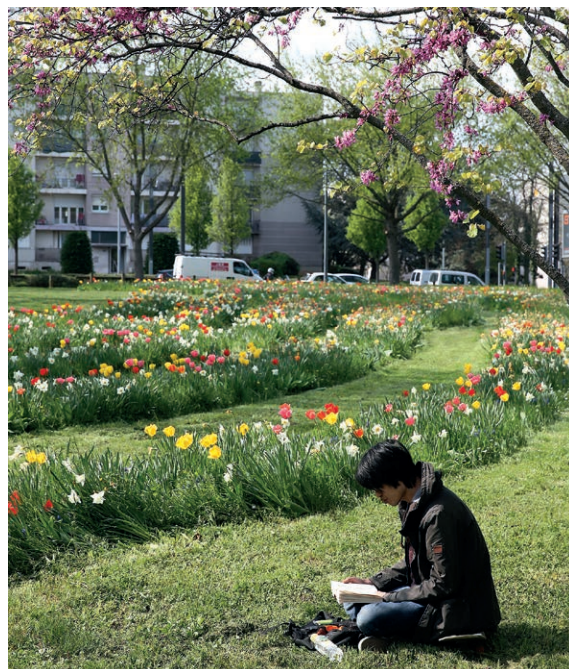
La médiathèque, le réseau de bibliothèques de quartier, le théâtre et les ateliers Arts plastiques présents sur le territoire proposent des actions à tous les habitants. Enfin, la ville développe une politique de culture vivante pour tous avec un cinéma Art et Essai de qualité, une école de musique reconnue au cœur du nouveau quartier des Minguettes et la nouvelle salle *Bizarre* !

Accès à la santé

Avec son atelier santé Ville, la ville œuvre depuis de nombreuses années à l'amélioration de la santé des habitants en développant des actions de promotion, de prévention, et d'accompagnement médico-social des populations les plus fragiles.



Évolution du nombre de participants aux ateliers santé ville



Ghislaine Barbin

Présidente du Sen No Sen Karaté

« Le modèle associatif est une chance pour créer de la cohésion sociale et du vivre ensemble. Le club travaille avec la ville sur le développement de la pratique féminine depuis 2009. Par ailleurs, nous accueillons depuis bien longtemps des personnes en situation de handicap : moteur, mental ou auditif. »



Les actions de l'enjeu n°2 :



Soutien technique et financier aux éco-projets venissiens

Action n° 14

Soutenir les actions des habitants

Soutenir les associations à travers l'appel à éco-projet annuel et l'appel à projet « Jeunes et aussi Citoyens » de la Ville, la Fabrique d'initiatives Citoyennes du Centre Associatif Boris Vian.



10
éco-projets
d'habitants soutenus
par an.

Action n°15

Permettre à tous les publics d'accéder à la culture et aux loisirs

La médiathèque et les bibliothèques de quartier proposent des ressources culturelles et d'information à tous les publics, et de manière gratuite pour les jeunes vénissiens. Des dons de livres, revues, partitions, DVD en relativement bon état et dont le contenu intellectuel n'est pas obsolète, sont proposés à des structures ou associations publiques ou privées à but non lucratif, en France ou à l'étranger, ayant un projet en lien avec la lecture ou avec la thématique des documents. En 2016, ont été donnés près de 2 300 documents.



Animation à la Médiathèque Lucie Aubrac



Parc de Parilly, 170 ha à parcourir sur Vénissieux et Bron

Action n°16

Organiser des actions de sensibilisation et des éco-manifestations pour l'épanouissement des habitants

Balades urbaines, éco-responsabilité dans les manifestations de la ville, engagements sur la précarité, Éducation au développement durable... avec notamment :
Différentes actions réalisées par l'école et la Maison de l'Enfance Jules Guesde en vue de l'obtention du label centre A'ere, porté par la fédération d'éducation populaire Les Francas qui valorise des structures s'engageant dans une démarche de développement durable. Il s'agit d'offrir des outils et techniques : mise en place du tri, du compostage, activités de jardinage, découverte du monde des oiseaux ou encore des achats responsables locaux et/ou bio pour les projets liés à l'alimentation.



Action n°17

Réduire les inégalités de santé :

- Diminuer la souffrance psychique des habitants : Point accueil écoute jeunes, Point accueil écoute famille, travail avec le Conseil Local de Santé mentale, programme de prévention des conduites addictives chez les jeunes.
- Développer un comportement alimentaire favorable à la santé et promouvoir l'activité physique par des actions d'éducation à la santé : Parcours de santé pour les enfants en surpoids ou obèses, actions autour des rythmes de vie dans les écoles, collèges, lycées et Centre sportif du mercredi.
- Favoriser l'accès individuel et collectif aux droits et aux soins pour les populations défavorisées : permanence médiation santé, action de dépistage bucco dentaire dans les écoles primaires...
- Animer des ateliers dans les résidences de personnes âgées pour favoriser le « bien vieillir ».



Enjeu n°3

Préserver un environnement urbain de qualité

Pour le droit à un cadre de vie de qualité pour tous

45%

de surface d'Espaces
verts à Vénissieux

Vénissieux, ville de première couronne de l'agglomération, se caractérise par la présence importante d'espaces verts qui représentent 45 % de son territoire tout en ayant une densité urbaine très forte.

C'est d'ailleurs pour la qualité, la diversité, le fleurissement des espaces publics que notre ville a obtenu le label national 4 fleurs en 2015.

Vénissieux connaît aujourd'hui une forte croissance démographique liée à l'existence d'opportunités foncière, au développement du réseau de transports en commun, mais aussi à la qualité de ses espaces publics et à l'offre de services.

Pour l'équipe municipale, il est indispensable que ce développement urbain intègre :

- La préservation d'espaces verts publics ou privés,
- L'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires
- Le maintien du nombre de jardins familiaux implantés sur la ville
- La lutte contre la pollution atmosphérique, véritable enjeu de santé publique, par l'extension et la densification du réseau de chaleur, par la poursuite du développement des transports en commun et la promotion des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle,
- La lutte contre les pollutions urbaines : déchets, encombrants...
- Le développement des jardins dans les quartiers de la ville à la fois pour maintenir des espaces végétalisés et pour entretenir le lien social,
- La préservation de la biodiversité



Parc Duplic, 2 hectares, collection d'arbres...



Les jeunes du CME (Conseil Municipal d'Enfants) et les habitants fabriquent des mangeoires à oiseaux à partir d'emballages.

Manuelle Beretz, FRAPNA

Pour la biodiversité en ville

« Nous œuvrons pour le maintien de la biodiversité en ville permis par des corridors écologiques avec les trames vertes et bleues en réalisant des actions de médiation faune sauvage, pour faciliter la présence de végétation et de faune sauvage en ville. À ce jour, nos liens avec les acteurs de Vénissieux sont surtout liés à des projets précis : carte verte, « sauvages de ma rue », club nature avec le centre social des Minguettes, animations avec le jardin de la Passion... mais aussi le Projet Nature des Grandes Terres. »



Nichoir à oiseaux, square du Centre social Moulin à vent

Les actions de l'enjeu n°3 :

Action n° 18

Sensibiliser les acteurs du développement urbain à l'aménagement durable

Pour inciter à une conception environnementale des bâtiments.



Action n° 19

Préserver et développer des espaces verts dans le PLU-H :

îlots de fraîcheur, espaces boisés, à vocation agricole...

Action n° 20

Appropriation de l'espace public par les habitants

- Développer les jardins partagés en ville, créés et cultivés collectivement par les habitants d'un quartier, et répondre au mieux à la demande des habitants sur ces projets participatifs avec un ou deux nouveaux jardins partagés d'ici 2021.

30

nouveaux arbres
par an

- Augmenter le nombre de ruches en ville. D'ici 2018, des ruches seront installées sur la toiture de l'hôtel de ville.
- S'engager sur une augmentation du patrimoine arboré en plantant, avec les habitants, au moins 30 nouveaux arbres par an.
- Communiquer sur l'arrêt de l'utilisation de produits chimiques pour désherber les voiries, les parcs et les cimetières, qui entraînent le développement de « végétation spontanée ».



Rucher installé dans le square Coblod

Enjeu n°4 Développer des actions de solidarité et d'unité sociale

Pour une ville qui relie et qui conforte



L'engagement de notre ville dans des actions de solidarité envers les populations les plus démunies est constant depuis plusieurs décennies. Elle ne le fait pas seulement par des aides compensatoires aux inégalités, mais dans l'affirmation des droits de tous avec des politiques « inclusives » qui unissent l'ensemble des habitants.

Solidarité et démocratie locale

Cet engagement se traduit par des aides financières, le soutien aux associations d'entraide comme le Secours Populaire, Emmaüs ou les Resto du Cœur ainsi que par la mise en place d'une commission de lutte contre la grande pauvreté. Il se traduit surtout par la volonté de mettre en place des actions pérennes destinées à renforcer la cohésion sociale.

Au-delà de cette nécessaire solidarité envers les plus démunis, la ville œuvre à créer du lien social dans les quartiers pour que des relations citoyennes se développent entre les habitants et pour que le plus grand nombre participe à la vie démocratique de notre ville. Les conseils de quartier existent maintenant depuis près de 30 ans. Au plus près des habitants, avec des délégués élus par les habitants de leurs quartiers, ils développent des actions de proximité vers la population : visites de territoire, permanences, rencontres, assemblées générales annuelles, fêtes de quartier...



30 ans de Conseils de Quartier au profit de la démocratie locale



Bal intergénérationnel du mois de mai



La diversification des formes de logement au service du droit au logement pour tous

Logement accessible

Vénissieux, ville solidaire, c'est une ville où le logement est accessible. La politique de rénovation sur le quartier des Minguettes se traduit par l'amélioration de l'habitat et le développement de l'offre de logements tant en locatif qu'en accession sociale à la propriété. La ville continue à demander la construction de logements sociaux de qualité et diversifiés à la hauteur des besoins des vénissiens et des nouveaux arrivants.

58
réunions PIG à destination des copropriétés en 2016

À travers les dispositifs d'aide tels que le Programme d'Intérêt Général précarité énergétique et la plateforme Ecorenov', la rénovation des copropriétés et propriétés privées se développe.

Lien social

Les initiatives citoyennes visant à créer ou renforcer le lien social entre les habitants de notre ville seront fortement encouragées.

Les inégalités sont prégnantes autour des questions de consommation alimentaire, mais aussi de consommation de biens d'équipements ménagers ou de biens culturels.

Notre nouvel agenda 21 veut favoriser tout ce qui aide au développement de démarches collaboratives et solidaires dans l'habitat, le jardinage, le recyclage-réparation, la consommation, les déplacements...



Préparation de panier avec Croc'éthic, les mardis soir au Centre social du Moulin à vent

Hervé Kerderrien

✓ **Directeur Emmaüs Lyon**

« Notre action de solidarité se fait en accueillant nos compagnons qui sont des personnes en difficultés sociales dont certains viennent de Vénissieux. Et aussi en permettant à de nombreuses familles de s'équiper en meubles, linge ou vaisselle à petits prix ou gratuitement pour les plus démunies. Nous pourrions être partenaires de la ville ou d'acteurs locaux pour des projets en lien avec le recyclage. »



Père Noël vert, décembre



Fêtes de quartier, juin

Alain Gervais

✓ **Président du Centre social Moulin à Vent**

« Nous sommes sur un projet de jardin partagé qui permettra d'expérimenter ensemble la culture de la terre, de favoriser les rencontres et les échanges entre les habitants du quartier, d'être un outil pédagogique et éducatif avec les partenaires proches du centre : écoles, crèches, foyer de personnes âgées. »

Les actions de l'enjeu n° 4 :

Action n°21 Accompagner des projets d'habitat participatif

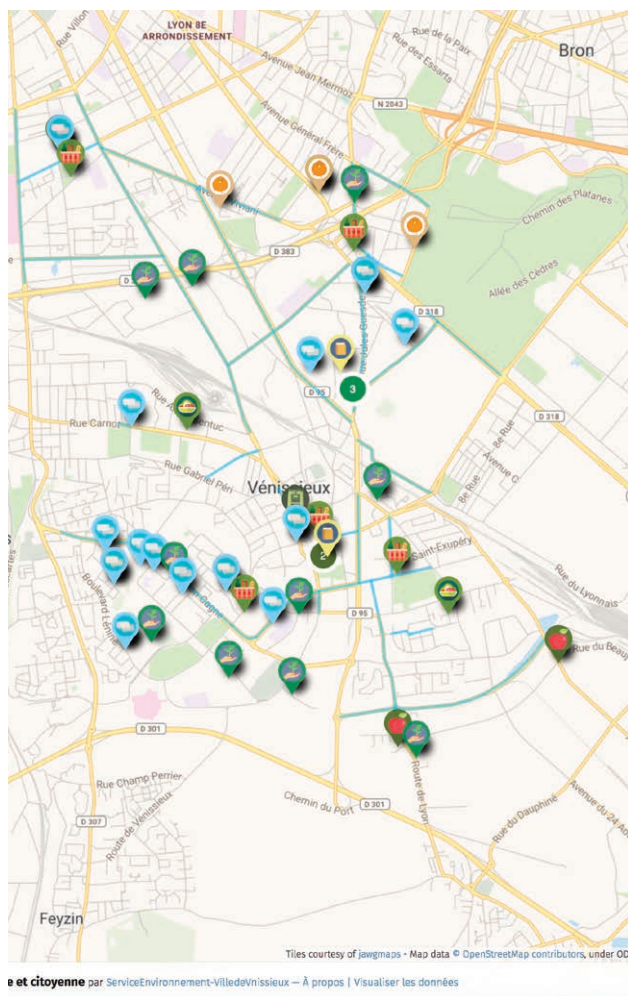
La ville accompagnera des projets d'habitat participatif permettant à des groupes d'habitants de concevoir, créer et gérer leur habitat collectivement, pour mieux répondre à leurs besoins, en cohérence avec leurs moyens et leurs aspirations, en particulier en matière de vie sociale et d'écologie.

Action n°22 Impliquer les parents dans le fonctionnement des crèches

Action n°23 Promouvoir le réemploi solidaire : Collectes solidaires thématiques : vieilles lunettes, appareils électroniques, recyclerie, « donnerie »... Favoriser l'implantation d'atelier d'auto-réparation.

Action n°24 Identifier et relayer les lieux et acteurs du Développement Durable du territoire vénissien

Pour répondre à la demande d'information et de mise en réseau des vénissiens et des acteurs locaux sur les structures liées au développement durable, va être réalisée une carte interactive. Elle permettra d'identifier les lieux de consommations responsables, de valorisation des déchets, d'échanges et de modes de déplacements alternatifs à la voiture...



*Vénissieux, humaine et durable, solidaire et citoyenne
Inventaire des initiatives liées au développement durable
sur la commune de Vénissieux.*

	VIE LOCALE - Associations
	VIE LOCALE - Monnaie locale (gonette)
	ALIMENTATION - Paniers locaux
	PARTAGER - Boîtes à livres
	SOLIDAIRE - épiceries solidaires et achats groupés
	ALIMENTATION - Alimentation biologique
	DETENTE ET ECHANGE - Jardins urbains
	REDUCTION DES DECHETS - Compost

Carte Interactive Internet / Recensement des équipements et structures Développement Durable en ligne sur le site Internet de la Ville

Enjeu n°5 Promouvoir un développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Mobiliser les citoyens comme acteurs de la vie économique

La crise économique a très durement touché notre ville. À Vénissieux, le taux de chômage est de 22 % de la population. Parmi ces chômeurs, 40 % sont des jeunes de moins de 25 ans. Pourtant, Vénissieux reste un des pôles industriels majeurs de l'agglomération et la ville compte plus de 29 000 emplois sur son territoire.

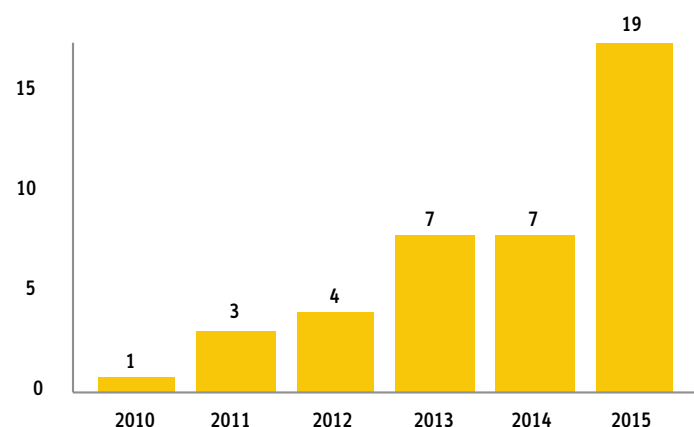
29 000

emplois sur le territoire de Vénissieux

Euvrer pour l'accès à l'emploi

L'accès à l'emploi reste une préoccupation majeure de notre collectivité qui développe des actions multiples autour de l'emploi et de l'insertion : animation locale du PLIE, soutien aux Structures d'Insertion par l'Activité économique du territoire et aux acteurs de l'insertion et de l'emploi, actions de rapprochement entre les entreprises du territoire et les Vénissiens.

En 2015, notre équipe municipale a mis en place une Charte de coopération avec 25 entreprises représentatives du territoire et 100 nous auront rejoints en octobre 2017 pour proposer des actions concrètes : accueil de stagiaires 3^e, découverte des métiers et des entreprises, recrutement... Nous voulons œuvrer au rapprochement des Vénissiens avec l'emploi existant, à travers notamment le développement de filières de formation adaptées comme par exemple, le traitement de l'eau en lien avec le laboratoire CARSO.



Évolution des clauses développement durable dans les marchés publics



Préparation de produits en vrac, par l'association VRAC au centre social des Minguettes.

Aider à l'implantation d'entreprises de l'économie sociale et solidaire

Nous voulons aussi répondre aux aspirations des habitants à une autre conception de l'emploi et de l'économie avec l'implantation d'entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire. Il s'agit de favoriser des projets fondés sur la coopération, le partage, la mutualisation, pour des productions de biens ou de services qui considèrent les consommateurs comme des citoyens-usagers-producteurs.

Nous pourrions ainsi à la fois travailler à la prévention des déchets, favoriser les circuits courts de marchandises, développer l'économie circulaire et améliorer l'accès à l'emploi dans un souci d'économie des ressources et de solidarité.



Troc de plants lors de « qu'est-ce qu'on fait demain? » le 24 mai 2017, à l'initiative du CABV

Eric Vargat

✓ Signataire de la charte,
directeur Carrefour

«À Vénissieux, nous développons l'offre produits bio de façon conséquente ainsi que les produits régionaux en travaillant avec des PME locales, et en les identifiant dans les rayonnages. Nous diversifions les approvisionnements en travaillant directement avec les PME. Avec la Ville, nous pourrions d'ailleurs prendre contact avec des fournisseurs locaux pour contribuer à cet axe de travail. Toutes les semaines un comité anti gaspi se réunit pour faire le bilan du gaspillage et des actions concrètes à mettre en oeuvre.»



Corine Romeu

✓ Directrice du CABV

**Centre Associatif Boris Vian,
agréé Fabrique d'Initiatives**

«Le CABV est une fabrique d'initiatives citoyennes. Nous souhaitons mener des actions collectives durables avec des habitants, bénévoles associatifs, la ville de Vénissieux et ses services, sur les thématiques du développement durable et du vivre-ensemble (Kanopéo, Jardiner dans la ville...).»

Par exemple  est une initiative collective autour des questions du développement durable. Le premier événement s'est tenu le 1^{er} juin 2016 et a réuni plus d'une quinzaine de partenaires locaux.

Une 2^e édition a eu lieu le 24 mai 2017, préparée par un collectif d'associations, pour faire émerger des actions qui se pérenniseront, je l'espère...»



Charte de coopération signée en 2015 avec 25 entreprises du territoire, et objectif de 100 entreprises en octobre 2017

Les actions de l'enjeu n° 5 :

Action n°25

Réduire la production de déchets alimentaires compostage, réduction des déchets à la source, projets de glanage sur les marchés forains.



Animation réduction des déchets alimentaires, avril 2017

Action n°26

Augmenter la valorisation des déchets, promouvoir le recyclage, l'autoréparation et le réemploi avec notamment, l'Opération Zéro Gaspi pilotée par la Métropole de Lyon, pour sensibiliser les habitants et encourager des comportements moins émetteurs de déchets non valorisables, voire d'économiser sur certains postes de consommation. Accompagnement ciblé et personnalisé auprès d'une trentaine de familles de Vénissieux.



Action n°27

Favoriser l'implantation et le développement d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire avec notamment :

- le rapprochement des acheteurs publics et privés et les entreprises de l'ESS,
- la création du fond de dotation « la passerelle », par des mécènes locaux, porté par le Centre Associatif Boris Vian pour faciliter la mise en lien entre associations locales et entreprises locales, et diversifier les ressources financières des associations de Vénissieux.



Affiche gagnante du concours de la semaine de la propreté, avril 2017

Action n°28

Adopter une politique d'achats durables

systématiser la démarche dans tous les marchés : insertion, environnement...



Action n°29

Proposer une restauration scolaire responsable avec notamment, des repas de qualité, un aménagement de cantines optimisé, un approvisionnement local et issu de l'agriculture biologique, la réduction du gaspillage alimentaire.



Action n°30

Promouvoir les circuits courts avec notamment,

- Favoriser les circuits courts alimentaires, avec un projet de marché forain de producteurs .
- Identifier les producteurs locaux sur les marchés de Vénissieux.
- Favoriser l'implantation des artisans.



15 producteurs locaux sur les marchés de Vénissieux

PLAN D' ACTIONS

ENJEU N° 1

Agir face au changement climatique

Conforter un éco-management de la ville

Action n°1 Poursuivre la formation des agents de la ville aux pratiques durables : formation des agents et intervenants dans les structures éducatives



Action n°2 Construire un plan de communication et d'animation spécifique au Plan Climat territorial : éco-responsabilité, communication sur l'exemplarité, objectif plan climat dans « la charte entreprise »

Inciter aux déplacements doux



Action n°3 Réaliser des aménagements pour la promotion des alternatives à la voiture thermique : zones 30, zones bleues, desserte transports en commun, usage du vélo, bornes de recharge électrique

Action n°4 Sensibiliser aux alternatives à la voiture individuelle : fête du vélo, encourager la diversification de moyens de déplacement depuis les structures éducatives, challenge « Vénissieux express »

Action n°5 Conduire des actions relatives au Plan de Déplacement de l'Administration : réduire l'utilisation de la voiture individuelle sur les trajets domicile-travail et lors des déplacements professionnels, challenge mobilité, flotte de Vélo à Assistance Électrique, optimisation du parc auto

Augmenter l'efficacité énergétique

Action n°6 Réduire la consommation énergétique des bâtiments de la ville : maîtrise de l'énergie, baisse des températures de consignes, valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie

Action n°7 Mettre en œuvre d'un plan d'actions pour l'Eclairage Public : passage aux leds, réduction de 30% du taux d'éclairage, extinction maîtrisée

Sensibiliser aux économies d'énergie

Action n°8 Organiser des actions de sensibilisation sur la réduction des consommations et la lutte contre le changement climatique : implication des usagers du chauffage urbain, défi Famille à Énergie Positive, mallettes Agence Locale de l'Énergie, chantiers durables et bonnes pratiques, relais plate-forme Ecorenov'



Action n°9 Mobiliser et accompagner les petites entreprises, les industries et le tertiaire face au changement climatique

Augmenter la part des Energies renouvelables



Action n°10 Promouvoir le raccordement au Réseau de chaleur : valorisation et extension des raccordements

Action n°11 Soutenir et accompagner des projets de production d'énergie renouvelable sur le territoire : photovoltaïque en auto-consommation

Action n°12 Développer les énergies renouvelables sur le patrimoine de la ville : raccordement au réseau de chaleur, photovoltaïque en autoconsommé

Soutenir la rénovation thermique de l'habitat



Action n°13 Encourager et relayer les dispositifs mis en place sur la rénovation thermique de l'habitat plateforme écorénov', convention Agence Locale de l'Énergie...

EN 5 ENJEUX

ENJEU N° 2

Conforter les actions visant à l'épanouissement des êtres humains

Action n°14 Soutenir les actions des habitants : soutenir les associations, appel à éco-projet annuel et appel à projet « Jeunes et aussi citoyens », fabrique d'initiatives

Action n°15 Permettre à tous les publics d'accéder à la culture et aux loisirs : café philo, bibliothèques hors les murs, handisport

Action n°16 Organiser des actions de sensibilisation et des éco-manifestations pour l'épanouissement des habitants balades urbaines, éco-responsabilité dans les manifestations de la ville, éducation au développement durable, engagements sur la précarité

Action n°17 Réduire les inégalités de santé : équilibre nutritionnel, accès aux droits et aux soins, souffrance psychique, bien vieillir

ENJEU N° 4

Développer des actions de solidarité et d'unité sociale

 **Action n°21 Accompagner des projets d'habitat participatif**

Action n°22 Impliquer les parents dans le fonctionnement des crèches

 **Action n°23 Promouvoir le réemploi solidaire :** collectes solidaires thématiques, recyclerie...

Action n°24 Identifier et relayer les lieux et acteurs du Développement Durable du territoire vénissien : carte interactive

Légende



Points forts



Nouveautés

ENJEU N° 3

Préserver un environnement urbain de qualité

Action n°18 Sensibiliser les acteurs du développement urbain à l'aménagement durable : conception environnementale des bâtiments et Espaces Verts

Action n°19 Préserver et développer des espaces verts dans le PLU-H : îlots de fraîcheur, espaces boisés, à vocation agricole



Action n°20 Appropriation de l'espace public par les habitants : ruches, arbres, jardins et jardinières partagés

ENJEU N° 5

Promouvoir un développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Action n°25 Réduire la production de déchets alimentaires compostage partagé, réduction à la source, glanage sur les marchés forains, zéro-gaspi

Action n°26 Augmenter la valorisation des déchets, promouvoir le recyclage, l'autoréparation et le réemploi

Action n°27 Favoriser l'implantation d'entreprises de l'économie sociale et solidaire



Action n°28 Adopter une politique d'achats durables : systématiser la démarche dans tous les marchés

Action n°29 Proposer une restauration scolaire responsable : qualité, bio, locale, réduction du gaspillage

Action n°30 Promouvoir les circuits courts : marchés forains de producteurs, producteurs identifiés sur les marchés, entreprises de l'artisanat





Pour plus de renseignements :
www.venissieux.fr et contact :
environnement@ville-venissieux.fr
 ou service environnement 04 72 21 45 06

